

**Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :****Date** mai 26, 2025**Gestionnaire de fonds** CI Global Asset Management**Statut de la Surveillance des placements** ● Fonds faisant l'objet d'un examen minutieux

● Aucune préoccupation

● Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite

● Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Produits visés :

Fonds de la série Portefeuilles CI Manuvie (2231, 2232, 2233, 2234, 2235) (les Fonds)

Sommaire

- Au quatrième trimestre de 2024, CI Financial a conclu un accord avec Mubadala Capital en vue de devenir une société à capital fermé, comme il a été mentionné dans un Message de la Surveillance des placements publié en décembre 2024. Mubadala achètera toutes les actions en circulation de CI au prix de 32,00 \$ par action et deviendra une société à capital fermé.
- Input level of concern (1 sentence)L'opération a été approuvée par les actionnaires en février et doit maintenant être approuvée par les organismes de réglementation. L'opération devrait être finalisée au deuxième trimestre de 2025. L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) révise à la baisse la note du Fonds afin d'évaluer correctement le transfert de propriété et de surveiller toute incidence en aval sur les équipes de placement et l'organisation de CI de manière plus générale.
- La Surveillance des placements a abaissé le statut des Fonds à « Fonds faisant l'objet d'un examen minutieux ».

Commentaires

Le 25 novembre 2024, CI Financial (« CI » ou la « Société ») a annoncé avoir conclu un accord en vue de devenir une société à capital fermé avec Mubadala Capital. Il s'agit d'une offre au comptant. Le prix payé par Mubadala représente une prime de 33 % par rapport au cours du titre de CI avant l'annonce de l'opération. L'opération a été approuvée par les actionnaires en février et doit maintenant être approuvée par les organismes de réglementation. L'opération devrait être finalisée au deuxième trimestre de 2025.

CI est la société mère de CI Global Asset Management (CI GAM), qui exerce des activités de gestion d'actifs et de patrimoine dans plusieurs régions du monde. Mubadala Capital est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'élève à 27 G\$ US. Mubadala Capital est une filiale indépendante de Mubadala Investment Company, un fonds

d'investissement souverain établi à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Input commentary

Répercussions

L'équipe RGM ne s'attend pas à ce qu'il y ait des changements immédiats à la suite de la conclusion de l'opération dans les mois à venir. Kurt MacAlpine continuera de diriger CI en tant que PDG et aucun changement organisationnel n'est prévu au sein de CI GAM, qui restera dirigée par Marc-André Lewis. Mubadala a également déclaré publiquement qu'elle avait l'intention de conserver l'ensemble des activités de CI et qu'elle souhaitait qu'elle continue à mettre en œuvre sa stratégie de croissance tout en exerçant ses activités indépendamment des autres entreprises de son portefeuille. Le siège social de CI restera au Canada. Pour CI, l'opération permet de disposer de capitaux supplémentaires pour poursuivre sa stratégie de croissance par acquisition (en particulier aux États-Unis) sans subir les pressions trimestrielles inhérentes à une société cotée en bourse.

Il y a deux principaux points préoccupants à surveiller à l'avenir. Le premier se situe sur le plan de l'entreprise et de la structure organisationnelle. Bien que tout ce qui a été dit publiquement par Mubadala indique le statu quo, CI demeurant indépendante, il sera important de suivre la situation de près et de s'assurer qu'il n'y a pas de changements négatifs au sein de l'organisation de l'entreprise. L'équipe RGM demandera à CI des mises à jour régulières sur les relations avec Mubadala à l'aube de cette nouvelle phase, afin d'évaluer l'évolution de la situation avec le nouveau propriétaire.

Le second est la stabilité de l'équipe de placement et de la direction de CI GAM. Une partie de la rémunération versée au personnel de placement consiste en une participation dans l'entreprise sous la forme d'actions de la société ouverte. Cette structure est considérée comme positive parce qu'elle aligne les incitatifs entre le particulier et le succès global de CI. La possibilité d'inclure la propriété dans les programmes de rémunération est désormais moins évidente, étant donné que CI deviendra une société fermée à la suite de la conclusion de l'opération. CI a déclaré qu'elle travaillait sur un moyen de permettre à certains spécialistes en placements de continuer à participer à l'actionnariat, mais les détails n'ont pas été communiqués pour le moment. Il est également possible que des personnes de haut rang, en poste depuis longtemps, aient tiré d'importants bénéfices financiers personnels de l'opération. Étant donné la prime considérable que Mubadala a payée par rapport au cours de l'action de CI, il n'est pas déraisonnable de penser que cela aurait pu modifier le calendrier de départ à la retraite de certains membres de la haute direction de l'équipe, en fonction de l'importance de la participation personnelle du particulier. Si CI dispose d'un mécanisme permettant aux particuliers de transférer leurs actions dans la nouvelle société fermée plutôt que de se les faire racheter en espèces, cet effet pourrait être atténué, mais les détails de ce mécanisme n'ont pas encore été communiqués. Cela dit, les grands changements peuvent entraîner un roulement à tous les niveaux de l'entreprise, il sera donc important de veiller à la stabilité de l'équipe de placement dans les mois et les années à venir.

Conclusion

Les deux parties sont satisfaites et pensent que l'opération assurera la réussite de CI à l'avenir. Quoi qu'il en soit, la révision à la baisse de la note des Fonds est justifiée afin qu'il soit possible d'adopter une approche prudente vis-à-vis du changement de propriété, compte tenu de la variété des effets en aval qui pourraient se produire. L'équipe RGM suivra de près les Fonds

afin d'observer tout changement au sein de l'entreprise et, en particulier, la stabilité générale des équipes de placement. La Surveillance des placements a abaissé le statut des Fonds à « Fonds faisant l'objet d'un examen minutieux ».



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2025. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.